

# AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



VILLE de MURET  
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET – 31600
2. **ENTITE ADJUDICATRICE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION (cf au RdC)** : Achat d'un Logiciel « FACTURATION et GESTION des ABONNES des services de l'EAU POTABLE et de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF & NON COLLECTIF» (Fourniture / Livraison / Installation / Mise en Œuvre / Paramétrage / Formation & Maintenance).  
Variantes autorisées, options obligatoires.
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 146 CMP) – *MAPA 2012/029 F*
5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

## Candidatures

- régularité de la situation administrative, juridique, fiscale et sociale, importance des moyens humains, matériels et financiers de la Société en rapport avec l'objet du marché,
- capacités techniques et financières, expérience et compétences professionnelles,
- références opérationnelles (liste de collectivités ou Sociétés Privées ayant acquis ce logiciel au cours des 3 dernières années et nombre d'abonnés concernés)
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité avec montants garantis.

## Offres

- Prix (40%) : prix global détaillé (coûts de la fourniture (logiciel) + matériel + prestations associées : installation et paramétrage / formation /et maintenance)
  - Valeur technique (40 %) (voir RC)
  - Délais : 20%
6. **RETRAIT des Dossiers** sur le site dématérialisé de la Ville : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
  7. **DÉLAI d'EXÉCUTION** : installation impérative au 15 juin 2012 pour un fonctionnement effectif au 1<sup>er</sup> Juillet 2012.
  8. **RENSEIGNEMENTS** :

## Techniques :

\*auprès de la Direction du Service Informatique : *Marc AZEMA ☎ 05 34 46 30 80*

## Fonctionnels :

\*auprès du Directeur Adjoint des Services Techniques : *Laurent PEREZ ☎ 05 61 51 95 70*

## 9. Nature et étendue de la consultation :

- **Tranche ferme** : Fourniture & maintenance d'un logiciel de gestion de la clientèle & de facturation "eau & assainissement "
- **Tranche conditionnelle 1** : Fourniture & mise en œuvre d'un portail de communication & de paiement
- **Tranche conditionnelle 2** : Interface avec le logiciel financier Sedit-Marianne
- **Tranche conditionnelle 3** : Module de gestion des travaux
- **Tranche conditionnelle 4** : Requêteur externe.

10. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : règlement par mandats administratifs en 30 Jours maximum – Financement sur Budget Annexe EAU 2012 Sections d'Investissement (Fonds propres) et de Fonctionnement (maintenance) –

11. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 ☎ 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).

12. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : (voir RC)

13. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : Mercredi 30 mai 2012 - 10 heures –

14. **DATE d'ENVOI de la PUBLICATION** : Vendredi 04 mai 2012 -